



Ce numéro de la Lettre d'information mensuelle est consacré aux questions de genre. Il décrit un débat qui a eu lieu lors d'une manifestation parallèle organisée par le CIAS récemment, lors de la 63e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. Partant de l'approche du parcours de vie, les panélistes ont cherché à explorer les risques et les opportunités, ainsi que les options politiques qui s'offrent aux femmes, et le rôle crucial de la protection sociale dans la promotion de la dignité, de l'inclusion sociale et de l'autonomisation des femmes à différentes étapes de la vie.

Sergei Zelenev, directeur général du CIAS et rédacteur en chef de la Lettre d'information mensuelle.

suite de la page 1



www.iassw-aiets.org
International Association of Schools of Social Work
Association Internationale des Ecoles de Travail Social
Asociación Internacional de Escuelas de Trabajo Social



Cet événement avait pour but d'expliquer pourquoi il est essentiel d'appliquer une " perspective de genre " aux programmes et systèmes de protection sociale pour améliorer leur impact et leur potentiel de transformation. Il a été coparrainé par le CIAS, la Plate-forme africaine de protection sociale (APSP), HelpAge International, le Réseau international pour la prévention des abus envers les personnes âgées (INPEA) et l'Association internationale des écoles de travail social (IASSW) représentée par la Graduate School of Social Sciences, de l'Université Fordham à New York.

Partant de l'approche du parcours de vie, les panélistes ont exploré les risques, les opportunités, et les options politiques qui s'offrent aux femmes à différentes étapes de la vie et dans des situations particulières. Les filles et les femmes de tous âges sont particulièrement vulnérables aux mauvais traitements, à la violence et à la discrimination, ce qui a souvent abouti à la pauvreté et à une mauvaise santé lorsqu'elles sont âgées.

S'appuyant sur des données mondiales, les panélistes ont souligné le rôle crucial que joue la protection sociale dans la promotion de la dignité, de l'inclusion sociale et de l'autonomisation des femmes à différentes étapes de la vie. Les recommandations visant à renforcer et à élargir les systèmes de protection sociale et de retraite équitables pour les hommes et les femmes, afin d'éliminer les écarts persistants en matière de pensions et de garantir la sécurité du revenu pour toutes les femmes âgées ont également été examinées.

Parmi les questions soulevées au cours de la discussion, les suivantes ont été examinées en détail : Quels arguments peuvent être avancés en faveur d'une "perspective de genre" dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et la gouvernance de la protection sociale ? Comment les régimes de protection sociale peuvent-ils intégrer des mesures de protection contre la maltraitance tout au long de la vie et aboutir à une amélioration des conditions de vie pour tous, et en particulier pour les femmes âgées ? Pourquoi les stratégies visant à prévenir la violence faite aux filles et aux jeunes femmes sont-elles insuffisantes pour s'attaquer à la situation des femmes âgées qui ont été victimes de violence ? Quelles sont les formes de maltraitance et de discrimination les plus marquantes à chaque étape de leur vie ? Que peut-on apprendre des meilleures pratiques établies à travers le monde ? Que peut-on faire de plus pour combler les lacunes ?

Ouvrant le débat, **Mme Shirley Gatenio Gabel**, représentante de l'IASSW auprès des Nations Unies et professeure à l'École supérieure des sciences sociales de l'Université Fordham, a souligné que, tout au long de leur vie, les femmes sont plus vulnérables que les hommes, quel que soit leur âge et leur lieu de résidence. Les politiques de protection sociale peuvent modifier et atténuer les risques auxquels les femmes et les filles sont exposées

lorsque ces vulnérabilités sont bien comprises. Mais le seul fait d'examiner la question du genre ne nous aide pas à comprendre toute la nature du risque. Nous devons également tenir compte de l'âge, du bien-être du ménage, de l'origine ethnique, des capacités et d'autres facteurs propres à la situation, en d'autres termes, l'intersectionnalité et son contexte. Ce qui peut profiter à quelqu'un dans une situation peut rendre quelqu'un d'autre vulnérable dans une autre. Pour être efficaces, les instruments de protection sociale doivent tenir compte de la complexité des groupes de population cibles. Parfois, les politiques de protection sociale qui visent à aider ne sont pas efficaces parce qu'elles n'ont pas accordé suffisamment d'attention à la manière dont les plus vulnérables pourraient bénéficier des efforts prévus. Cette perspective sera utilisée ici pour discuter de la manière dont les filles et les jeunes femmes ont besoin d'une protection sociale centrée sur le genre dès la petite enfance.

Abordant le " prisme du genre ", Mme Shirley Gatenio Gabel a déclaré que le rôle du genre dans la protection sociale est complexe. Le genre est rarement utilisé comme une lentille différenciatrice pour mieux comprendre les diverses expériences et ramifications de l'agenda de la protection sociale. Non seulement les hommes et les femmes sont affectés différemment par les mêmes risques, mais ils et elles peuvent aussi être confrontés à des types de risques différents. Les rôles sexospécifiques, les inégalités et les privations commencent à s'inscrire dès les premières étapes de la vie. Alors que l'âge invite à différents risques et vulnérabilités, la pauvreté a de graves conséquences à tout âge. La recherche montre que les effets de la pauvreté diminuent la croissance du cerveau. L'élaboration de toutes les politiques sociales doit tenir compte des spécificités de sexe.

Comme nous le savons, de la naissance à l'âge de deux ans est une " fenêtre critique " pour la promotion d'une bonne croissance, de la santé et du développement comportemental. À l'âge préscolaire, les enfants sont uniformément vulnérables au fait d'être laissés sans surveillance pendant que les adultes travaillent (rémunérés et non rémunérés) ou qu'ils sont confiés à des fournisseurs de soins peu fiables. Les filles, cependant, courent un plus grand risque d'abus sexuel. Pour transformer les rapports de pouvoir inégaux entre les sexes, nous devons remettre en question les processus " traditionnels " de socialisation des sexes et améliorer la position sociale des filles et des femmes ; les messages donnés aux jeunes enfants sur leur avenir doivent changer.

De l'âge de 5 ou 6 ans jusqu'à l'adolescence, nous attendons des enfants qu'ils aillent à l'école. Les enfants qui ne vont pas à l'école sont désavantagés, que ce soit en raison des frais scolaires, de la distance pour se rendre à l'école et du travail des enfants, surtout comme domestiques pour les filles et dans l'agriculture, la pêche ou les métiers industriels pour les garçons. Dans de nombreuses cultures, malgré l'accès à l'éducation publique gratuite, les filles sont retirées de l'école pour aider à élever des frères et sœurs plus jeunes et permettre aux parents de chercher un emploi. Dans d'autres circonstances, les filles sont mariées à un jeune âge pour stabiliser les finances familiales (moins de bouches à nourrir, dote de la mariée). Les garçons ont la préférence pour l'éducation. Ou bien les filles cesseront d'aller à l'école lorsqu'elles commenceront à avoir leurs règles à cause du manque de serviettes hygiéniques et d'installations privées. De même, les chemins empruntés pour se rendre à l'école peuvent être plus dangereux pour les filles que pour les garçons, ce qui peut constituer un motif d'abandon scolaire.

Ainsi, si l'éducation est une ressource incontestable, aller à l'école n'est pas la même expérience pour les garçons et les filles. Non seulement nous avons besoin de politiques d'éducation non sexistes, mais nous avons aussi besoin de politiques qui tiennent compte de l'expérience genrée des filles à l'école, si nous voulons l'égalité des sexes.

Les enfants d'âge scolaire sont également exposés à des risques plus élevés lorsque les ménages se dissolvent (en raison de l'extrême pauvreté, de la perte des parents à cause du VIH/SIDA, des conflits transfrontaliers et ethniques, du trafic de drogue). Certains cas extrêmes donnent lieu au phénomène des enfants des rues ou des ménages dirigés par des enfants, les enfants étant livrés à eux-mêmes et à leurs frères et sœurs à un âge précoce. Les enfants peuvent se retrouver sous la garde de parents et surtout de grands-mères, qui sont aussi pauvres.

Les filles courent un risque plus élevé de trafic sexuel et un risque plus élevé pour la santé résultant de contacts sexuels avec des hommes plus âgés ou de la prostitution (cependant, les garçons souffrent également des conséquences de la prostitution masculine).

Les plus vulnérables sont les filles handicapées. Les enfants handicapés sont au moins trois fois plus susceptibles d'être victimes d'abus physiques et sexuels et presque quatre fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les enfants non handicapés. Ils sont également deux fois plus susceptibles d'être négligés que les non-handicapés. La recherche montre que parmi les enfants handicapés, les filles sont plus de deux fois plus susceptibles que les garçons d'être victimes d'abus sexuels.

Les adolescentes sont particulièrement exposées à des risques accrus d'abandon scolaire en raison de la double charge du travail et de l'école, qui deviennent

insoutenables si les filles doivent aussi s'acquitter de tâches domestiques. Les grossesses précoces sont également un facteur important dans l'abandon scolaire des filles.

Lorsque les filles atteignent l'adolescence, les problèmes identifiés au cours de leur scolarité sont amplifiés et se poursuivent lorsqu'elles deviennent de jeunes femmes. L'abandon scolaire des filles pour aider le ménage est fréquent dans les ménages qui sont en difficulté économique.

S'ils se marient à un jeune âge, le pouvoir de décision du ménage est souvent entre les mains du mari, ce qui est parfois renforcé par la violence physique. Les femmes sont vulnérables à l'abandon par les hommes, et les femmes célibataires sont particulièrement désavantagées, en particulier en raison des pénuries d'emplois, de la stigmatisation et du manque d'accès aux biens. Ayant quitté l'école prématurément, trop de jeunes femmes sont peu qualifiées et dépendent de prestataires masculins.

Les femmes peuvent aussi avoir peu d'occasions de faire entendre leur voix et d'agir de façon significative au niveau communautaire. Cela peut se recouper avec d'autres formes d'exclusion sociale, par exemple celles liées à leur statut de minorité, aux castes marginalisées et aux populations déplacées ou à leur manque de liens avec les élites politiques et d'accès à leurs papiers d'identité.

Les vulnérabilités économiques et sociales sexospécifiques sont souvent multiples et interdépendantes, d'où une pauvreté et une vulnérabilité chroniques.

En l'absence de mécanismes formels d'atténuation des risques, les systèmes traditionnels de réciprocité et de solidarité sociale constituent une source importante de soutien pour les ménages ruraux. Toutefois, dans de nombreux contextes, ces mécanismes sont de plus en plus mis

à mal et perdent de leur efficacité, ce qui signifie que les ménages ont recours à des stratégies d'adaptation négatives qui ont des effets néfastes à long terme. Il s'agit notamment : de l'endettement, des migrations, de la réduction de la qualité de l'alimentation (en particulier chez les femmes chefs de famille) et de la vente d'actifs qui limitent les moyens de subsistance, les ménages ne pouvant probablement pas reconstituer rapidement ce capital.

En période de ralentissement économique, les femmes sont plus vulnérables que les hommes en raison de : la probabilité qu'elles aient moins d'éducation et de formation, de la précarité croissante de l'emploi, de leurs responsabilités familiales, des événements du cycle de vie et des rôles sociaux qu'elles doivent jouer. Pour les femmes, leur vulnérabilité et leur stress sont accentués par l'absence de soins prénataux et postnataux, de planification familiale et de droits en matière de reproduction. Il y a un manque de services sociaux pour les personnes handicapées ou souffrant de maladies prolongées, et les personnes âgées ajoutent à leurs obligations de soins. Au sein des ménages, lorsque les ressources sont rares, les femmes mangent moins, dépensent moins pour leurs propres besoins de base et consacrent une grande partie de leur temps à prendre soin des autres d'abord.

Ceci est vrai pour toutes les femmes, mais les femmes sont plus vulnérables dans les pays qui ont moins de protection sociale en place.

Les interventions de protection sociale qui visent à combler les écarts de revenus et à réduire les exigences du travail non rémunéré profitent indirectement aux enfants, tandis que d'autres mesures - l'expansion des services d'éducation et de santé par exemple - leur profitent directement.

Les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes issus de groupes sociaux équivalents en ce qui concerne les possibilités d'emploi et sont également beaucoup plus susceptibles d'être exclues de la sphère des stratégies de protection sociale. Cependant, l'approche genre ne suffit pas à elle seule. Les programmes de protection sociale doivent tenir compte des situations des femmes et des filles, à l'intersection des autres dimensions de leur vie : sexe, statut économique et social, ethnicité et culture dans les contextes spécifiques (intersectionnalité). Les régimes de protection sociale peuvent renforcer les rôles sociaux et économiques existants des femmes ou contribuer à les changer et les améliorer.

En l'absence d'initiatives de sensibilisation plus concertées, il est tout à fait irréaliste de s'attendre à ce que les femmes des collectivités soient en mesure de formuler et d'exprimer une vision pour l'élaboration de programmes. Par exemple, en Éthiopie et au Viet Nam (forte orientation pro-gouvernementale et absence d'une approche fondée sur les droits dans la mise en œuvre des programmes), les avantages sont considérés comme un " cadeau " du gouvernement. Dans d'autres contextes, les idées culturellement spécifiques sur la pauvreté et l'État limitent davantage l'espace et le potentiel de critique constructive des pratiques de conception et de mise en œuvre par les communautés. Par exemple, les communautés au Ghana présentent les transferts monétaires comme un signe de " grâce de Dieu ", plutôt que comme faisant partie de leurs droits en tant que citoyen.

Les politiques sensibles au genre ont le potentiel de réduire la pauvreté et la vulnérabilité sexospécifiques et d'accroître l'efficacité de la protection sociale, en particulier lorsqu'elles tiennent compte de l'intersectionnalité. Jusqu'à présent, cependant, les objectifs en matière d'égalité entre les sexes ont été pour la

plupart des objectifs secondaires - voire inexistantes - bien que d'importants impacts, intentionnels et non intentionnels, soient apparus. Toutefois, lorsque les programmes sont conscients de la dynamique intra-ménage, ils peuvent maximiser les impacts positifs et réduire les impacts potentiellement négatifs, grâce à des changements de conception relativement simples, combinés à un investissement dans des pratiques de mise en œuvre plus stratégiques. Celles-ci sont nécessaires pour renforcer le potentiel de la protection sociale à contribuer à une transformation des relations de genre au niveau individuel, intra-ménage et communautaire.

(Le texte intégral de la présentation sera disponible en ligne sur le site Web du CIAS à l'adresse www.icsw.org).



Patricia Brownell, professeure agrégée émérite de service social à l'Université Fordham, a consacré sa présentation aux répercussions de la violence tout au long de la vie sur la santé des femmes et la participation au marché du travail. Abordant certaines questions liées à la prévalence de la violence à l'égard des filles et des femmes à tous les âges, elle a fait référence à des statistiques très inquiétantes présentées par l'Organisation mondiale de la Santé. Selon ces données, 35 % des femmes dans le monde ont subi soit des violences physiques et/ou sexuelles - violence entre partenaires sexuels (*intimate partner violence*) ou violences sexuelles par un tiers. La prévalence mondiale de ce type de

violence au cours de la vie chez les femmes ayant déjà eu des partenaires est de 30 %, avec une prévalence déjà élevée chez les jeunes femmes de 15 à 19 ans ; ceci suggère que la violence commence tôt dans le cycle de vie. La prévalence de la violence chez les femmes âgées est susceptible d'être sous-estimée, car des variables comme l'exploitation financière, la négligence, les agressions de la part des professionnels médico-sociaux et les agressions par les enfants ou les petits enfants ne sont généralement pas prises en compte dans les enquêtes sur la prévalence de la violence entre partenaires sexuels.

L'expérience de la violence au cours de l'enfance est considérée comme un facteur de risque de violence envers les aînés, ce qui suggère un lien traumatique complexe (cumulatif). Les filles et les femmes touchées de tous âges présentent des taux plus élevés de troubles importants de santé mentale et de santé, y compris les toxicomanies. Les filles et les femmes affectées de tous âges, si elles ne sont pas traitées pour un traumatisme sous-jacent, peuvent être affectées négativement dans les domaines de l'estime de soi, de l'apprentissage, du travail, des relations familiales et des domaines spirituels.

Soulignant les désavantages cumulatifs et les conséquences pour les femmes âgées, l'oratrice a souligné qu'outre la violence et les conséquences pour la santé, les filles et les femmes de tous âges étaient désavantagées tout au long de leur vie en raison de la discrimination sexuelle : manque d'accès à l'éducation, mariage et naissance précoces, accès insuffisant aux soins médicaux et prénataux adéquats, diminution du potentiel de revenus et manque d'accès au marché du travail formel. Ces désavantages cumulatifs entraînent des problèmes de santé, de logement et de pauvreté chez les personnes âgées. La discrimination dans l'admissibilité des femmes âgées aux programmes de protection sociale en raison de la violence, des parcours

professionnels médiocres et de l'âgisme dans les milieux de travail complète le tableau de la vieillesse pour trop de femmes âgées dans le monde.

Présentant un " portrait global " des femmes âgées, Patricia Brownell a déclaré que le vieillissement des femmes dans le monde a des implications politiques importantes pour tous les pays. Les femmes vieillissantes représentent une proportion importante et croissante de la population mondiale. Le nombre de femmes âgées de 60 ans et plus devrait passer à plus d'un milliard d'ici 2050. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les groupes plus âgés, et le déséquilibre augmente avec l'âge.

Dans le monde, il y a environ 123 femmes pour 100 hommes de 60 ans et plus. Alors que la proportion la plus élevée de femmes âgées vit dans les pays développés, la majorité d'entre elles vivent dans les pays en développement, où le vieillissement de la population se produit à un rythme accéléré.

Le groupe qui croît le plus rapidement parmi les femmes vieillissantes est celui des plus âgées (80 ans et plus). Dans ce groupe d'âge, il y a 189 femmes pour 100 hommes. Bien que la plupart des femmes vieillissantes demeurent en bonne santé et vivent de façon autonome dans la collectivité jusqu'à très tard dans leur vie, les personnes très âgées sont susceptibles d'avoir besoin de soins pour des maladies chroniques et d'aide pour les activités quotidiennes. Le groupe des femmes âgées est très hétérogène, non seulement entre celles qui ont 60 ans et celles qui sont beaucoup plus âgées (60 à 90 ans, c'est un écart d'âge important), mais aussi en raison d'expériences de vie différentes selon les environnements politiques, l'exposition à la guerre, les différentes ressources financières et sociales, l'éducation et les situations familiales.

Il faut que nous adoptions un cadre théorique pour comprendre l'impact et relever les défis des désavantages cumulatifs. Étant donné que les femmes âgées font face à un double péril - l'exclusion fondée sur l'âge et le sexe - il est essentiel d'anticiper et de concevoir des politiques à la fois dans une perspective de genre et du parcours de vie. Les décideurs et la société civile doivent investir dans les différentes phases de la vie, en particulier aux moments clés de transition, lorsque les risques pour le bien-être et les opportunités sont les plus grands, y compris les périodes critiques du développement biologique et psychosocial. Pour les filles et les femmes de tous âges, il s'agit : de la vie in utero, des six premières années de la vie, de l'adolescence, de la maternité, de la ménopause, de l'apparition de maladies chroniques, de la maladie du conjoint, des parents âgés, du veuvage. Les politiques qui réduisent les inégalités en s'attaquant aux disparités entre et parmi les différents groupes de femmes, ainsi qu'entre les femmes, et les hommes sont essentielles. Quels sont les événements de la vie qui augmentent la vulnérabilité des femmes à une mauvaise santé et à la pauvreté pendant la vieillesse ? En voici quelques-unes : la discrimination sexuelle à l'égard des filles, qui peut conduire à un accès inéquitable à la nourriture et aux soins ; des restrictions à l'éducation à tous les niveaux ; l'accouchement sans soins de santé et soutien adéquats ; de faibles revenus et des salaires inéquitables dus à la discrimination sexuelle et à l'âge sur le lieu de travail, le manque de travail décent ; les soins associés à la maternité et la grand-maternité ; les soins aux conjoints et aux parents âgés qui peuvent empêcher ou restreindre l'accès à un revenu et l'accès aux pensions de retraite et aux prestations sociales liées au travail ; le veuvage, qui entraîne généralement une réduction ou une perte de revenu et éventuellement l'isolement social ; les traditions et attitudes culturelles qui

limitent l'accès aux soins médicaux aux personnes âgées, ou qui ont un impact sur les filles et les femmes en âge de procréer. Pour la violence familiale, il est établi qu'elle commence dès l'enfance, se poursuit dans le mariage et constitue une forme courante de violence envers les personnes âgées. En raison de la forte prévalence de la violence à l'égard des filles et des femmes de tous âges, de nombreuses femmes sont susceptibles d'en être victimes, en plus d'autres formes de discrimination tout au long de leur vie. Les femmes souffrent aussi davantage du manque d'environnements favorables qui pourraient les aider à réaliser leur plein potentiel.

Que signifie l'adoption d'une perspective de parcours de vie pour les filles et les femmes de tous âges dans la conception des politiques publiques ? Tout d'abord, comprendre le vieillissement et les désavantages cumulatifs comme des processus qui s'étendent sur toute la durée de la vie et fournir des politiques et des activités de soutien à des moments clés de la transition. Dans cette optique, une analyse sexospécifique devrait être intégrée en tant qu'outil politique essentiel. La promotion de la solidarité intergénérationnelle dans laquelle les femmes âgées ne sont pas reléguées dans une catégorie "autre" est également importante. Adopter une perspective universelle, et non résiduelle, en matière de politique de protection sociale qui tient compte du fait que les étapes de la vie ne sont pas des silos et que le vieillissement actif est l'aboutissement d'une stratégie de protection sociale réussie qui commence avant la naissance est essentiel. Dans l'analyse politique du vieillissement, nous devons tous garder à l'esprit les principes des Nations Unies pour les personnes âgées, à savoir l'INDEPENDANCE, la PARTICIPATION, les SOINS, l'AUTONOMISATION, la DIGNITÉ ET LA SÉCURITÉ.

Susan Somers, présidente du Réseau international pour la prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées (INPEA), a axé son exposé sur les politiques et la législation visant à promouvoir la protection sociale des femmes âgées.

Ayant connu une vie de discrimination et d'inégalité, de nombreuses femmes sont confrontées à la pauvreté, à la mauvaise santé et à un risque accru d'abus pendant la vieillesse. Les femmes âgées ont souvent une pension faible ou nulle. Comme indiqué plus haut, la violence familiale reste un phénomène malheureux dans de nombreux pays. Les jeunes femmes victimes de violence familiale, qui travaillent dans l'économie informelle ou qui doivent quitter le marché du travail pour s'occuper de leurs enfants, peuvent se sentir piégées dans des relations de violence. Les traditions culturelles et traditionnelles néfastes, dues à l'absence de droits fonciers ou d'un droit successoral équitable ou à l'absence de systèmes de protection sociale plus tard dans la vie, compliquent encore la situation. La protection sociale au sens large peut combler certaines lacunes visant à prévenir les comportements abusifs. Notons que les gouvernements de nombreux pays ont commencé à prendre conscience de cet effet cumulatif en s'efforçant de combler les lacunes existantes dans la législation et la pratique. Les droits fondamentaux des femmes, y compris le droit à une vie décente et à la sécurité sociale pendant la vieillesse, ont été reconnus.

En examinant plusieurs lois récemment promulguées qui traitent de la violence domestique et du risque de pauvreté et d'exclusion en fin de vie, on ne peut que constater les mesures prises récemment au Royaume-Uni, en Écosse le 13 février 2019 : le Council of South Ayrshire est devenu le premier en Europe à accorder un "congé sans danger" aux employés qui ont subi des violences domestiques. Il prévoit

un congé payé pour permettre au personnel de demander de l'aide et du soutien pour soi et sa famille.

Un autre exemple est la politique inspirée par la nouvelle législation néo-zélandaise sur la violence domestique. Le Parlement national a adopté une loi accordant 10 jours de congé payé aux victimes de violence familiale, indépendamment de leurs congés annuels ou de maladie.

Le projet de loi aiderait les victimes à "mettre fin à la violence et à obtenir de l'aide sans craindre de perdre leur emploi". La Nouvelle-Zélande est le deuxième pays, après les Philippines, à adopter une telle mesure. La nouvelle loi néo-zélandaise permet également aux victimes de demander des conditions de travail flexibles et rend illégale la discrimination à leur égard. Il y a quinze ans, en 2004, les Philippines ont adopté une loi accordant 10 jours de congés payés aux victimes de violence domestique. Un certain nombre de provinces canadiennes accordent également des congés aux victimes de violence familiale.

Ces politiques, qui traitent de l'impact de la violence domestique tout au long de la vie, sont essentielles à la promesse de la CCF63 de lier l'autonomisation des filles et des femmes de tous âges aux régimes de protection sociale.

Mme Helen Mudora, Directrice des programmes, des partenariats et du développement des réseaux à la Plate-forme africaine pour la protection sociale (APSP), a proposé un exposé sur les questions de genre dans le contexte africain.

Se référant à l'estimation de la Banque mondiale selon laquelle 736 millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté dans le monde, elle a noté qu'en Afrique, les taux de pauvreté sont en augmentation, avec environ 423 millions de personnes vivant dans la pauvreté

aujourd'hui. C'est un fait bien connu que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre dans la pauvreté.

Alors que les hommes et les femmes vivent dans la pauvreté, la discrimination sexuelle exacerbe la situation des femmes. La discrimination sexuelle dans l'accès à l'éducation et dans les pratiques culturelles qui pénalisent les femmes, telles que les mutilations génitales féminines (ainsi que d'autres problèmes sociaux tels que l'abandon scolaire et le mariage précoce), affectent la participation des femmes au marché du travail. Ceci signifie que les femmes ont moins de ressources financières. En outre, les pratiques en matière de succession en Afrique, où les hommes contrôlent les ressources de leurs parents, font que les femmes commencent souvent leur vie à un niveau économique inférieur à celui des hommes. D'autres problèmes nuisent à l'accès des femmes à la protection sociale, tels que les bas salaires dans le monde (selon Oxfam, les femmes sont payées 24% de moins que les hommes en moyenne), la forte représentation des femmes dans le secteur informel et le manque de travail décent et de soins non rémunérés.

L'incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité des hommes et des femmes est différente - les femmes représentent 70% des pauvres dans le monde. Dans de nombreux pays d'Afrique, la terre est une ressource très importante. Pourtant, la propriété foncière des femmes ne dépasse guère 5%. La sécheresse, la famine et l'insécurité touchent plus les femmes que les hommes. Les femmes portent le triple fardeau : travail, soins à domicile et responsabilités communautaires. Les inégalités entre les sexes façonnent donc l'expérience de la pauvreté et de la vulnérabilité des gens.

Dans le contexte africain, les régimes de protection sociale sont souvent divisés en trois piliers, à savoir la sécurité sociale,

l'assurance maladie et l'assistance sociale (principalement les subventions en espèces et autres formes de protection). Selon l'OIT, seulement 20% de la population mondiale bénéficie d'une couverture de sécurité sociale adéquate. Le reste de la population (80 %), qui travaille principalement dans le secteur informel et qui est en majorité féminine, n'a pas de sécurité sociale. En Afrique, seulement 5% à 10% de la population active bénéficie d'une certaine couverture sociale. Étant donné que la sécurité sociale est contributive, elle est conçue pour cibler les personnes qui occupent un emploi dans le secteur formel. Ceci exclut les femmes, qui sont surreprésentées dans le secteur informel.

Étant donné que l'assurance maladie est également principalement contributive, 80% de la population ne sont pas couverts par l'assurance maladie, selon les estimations de l'OIT. Là encore, les femmes sont plus susceptibles de se retrouver sans assurance maladie, puisqu'elle vise les personnes qui ont un emploi.

Les programmes d'assistance sociale ciblent principalement ceux qui n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins. Ils sont généralement financés par les recettes de l'État ou, dans certains cas, par des donateurs. Même si les femmes constituent la majorité des pauvres, la dynamique du pouvoir et le faible accès à l'information pénalisent généralement les femmes.

En s'attaquant aux disparités entre les sexes, la Recommandation 202 de l'OIT de 2012 sur les planchers de protection sociale fournit une base pour aborder les inégalités entre les sexes dans les programmes de protection sociale. Des ensembles de garanties de sécurité sociale de base définis au niveau national visent à prévenir ou à réduire la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale. Ces garanties devraient garantir, au minimum,

que, tout au long du cycle de vie, tous celles et ceux qui en ont besoin aient accès aux soins de santé essentiels et à la sécurité du revenu de base. En ce sens, cette recommandation a d'importantes implications en termes de genre.

La lutte contre les inégalités en matière de protection sociale va au-delà de la simple fourniture d'une protection sociale minimale. Cela signifie concevoir des programmes qui favorisent l'inclusion des hommes et des femmes. Ces programmes devraient être conçus, mis en œuvre et suivis en tenant compte des expériences différentes des hommes et des femmes. Il faut également d'avoir des programmes axés sur les relations entre les hommes et les femmes, l'accès et le contrôle des ressources et la participation à la prise de décision. Les programmes doivent s'attaquer à la nature multidimensionnelle de la pauvreté en Afrique en abordant la question de l'accès à d'autres services, notamment l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement, la protection contre la violence et les abus, la reconnaissance du rôle des femmes et le fardeau du travail domestique. Les programmes de sécurité sociale et d'assurance maladie devraient faire preuve de créativité afin de concevoir des régimes qui ciblent l'économie informelle, où les femmes sont surreprésentées. Pour qu'ils soient efficaces dans le temps, les programmes devraient également s'attaquer aux structures et aux pratiques qui perpétuent la discrimination fondée sur le sexe.

Florian Juergens, Conseiller mondial en protection sociale à *HelpAge International*, s'est penché sur le problème de l'importance de la protection sociale pour les femmes âgées et a partagé les données existantes et les résultats politiques dans plusieurs études nationales.

Il a noté que, tout au long de leur vie, les femmes et les hommes sont exposés à des risques et à des désavantages différents,

qui sont souvent propres à leur sexe. Pour les femmes âgées, les inégalités résultent de l'accumulation de discriminations et d'injustices multiples et interdépendantes. En particulier, l'éducation et les écarts salariaux, les normes de travail sexospécifiques, les rôles productifs et reproductifs, et le manque de voix et d'agence font partie du tableau. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre dans la pauvreté à tous les âges, et moins en mesure de compter sur l'épargne à un âge plus avancé (car elles ont souvent travaillé moins longtemps et gagné moins). Les femmes occupent généralement des emplois informels et faiblement rémunérés. Le travail non rémunéré et les responsabilités familiales absorbent une grande partie de leur temps. Alors que certains peuvent être en mesure d'assurer la sécurité du revenu des personnes âgées grâce à l'épargne, au patrimoine ou à leur famille, pour la plupart d'entre eux, les sources de revenu sont faibles et peu fiables, même pendant leurs années les plus productives. Après une vie de désavantages, de discrimination et de travail non rémunéré, les femmes âgées arrivent souvent à un âge avancé avec des ressources économiques et sociales limitées. Il y a un besoin urgent d'une protection sociale universelle et équitable pour les deux sexes.

Il est essentiel de mettre en œuvre des pensions sociales universelles non contributives, afin d'assurer une couverture de retraite efficace et la sécurité du revenu pour toutes les femmes et tous les hommes âgés. Pourquoi ? Parce que les pensions sociales sont détachées des hypothèses concernant la participation continue à un emploi formel rémunéré et reflètent donc mieux la nature sexospécifique du parcours de vie. Dans les pays où la couverture de la retraite est universelle, les pensions sociales jouent un rôle clé, en garantissant aux femmes l'accès à une pension de base a minima. Bien que l'on ne puisse pas

s'attendre à ce que les pensions sociales annulent des années de discrimination, le fait de détacher au moins un pilier du système de pension du marché du travail garantit que les inégalités accumulées, et souvent liées au sexe, ne s'étendent pas (ou peu) au système de retraites. Les pensions sociales peuvent également répondre à des risques spécifiques liés au sexe et à l'âge, tels que la perte d'actifs ou la responsabilité de s'occuper des enfants, en particulier dans les ménages dont la génération n'a pas été prise en compte. Les retraites peuvent enfin être considérées comme un moyen efficace de reconnaître la valeur du travail non rémunéré des femmes au sein du ménage et de la communauté.

La disponibilité globale des retraites garantit des niveaux de prestations suffisants pour assurer la sécurité du revenu et un niveau de vie adéquat pour toutes les femmes et tous les hommes âgés. Elle assure le maintien de l'adéquation dans le temps grâce à l'indexation en fonction de l'évolution du coût de la vie. Les retraites ont aussi souvent un effet positif sur le bien-être subjectif et émotionnel des personnes âgées.

Les données qualitatives sur les allocations sociales universelles recueillies au niveau des pays sont un exemple frappant de la faisabilité des retraites. Par exemple, les bénéficiaires âgés ont également souligné que les transferts en espèces leur ont donné un sentiment de dignité et d'indépendance en leur permettant de couvrir certaines de leurs propres dépenses, réduisant ainsi leur dépendance à l'égard d'autres personnes. Les transferts en espèces ont également amélioré l'impact sur l'estime de soi et l'inclusion des personnes âgées en leur permettant de participer aux activités et groupes communautaires. Il est de plus en plus évident que les transferts en espèces diminuent la violence entre partenaires, mais on sait peu de choses sur la façon dont les transferts en espèces produisent

cet impact. (La présentation complète est disponible en ligne à icsw.org)

La discussion a été animée par **M. Sergei Zelenev**, Directeur général du CIAS.

Le CIAS en coopération avec SWHELPER a coparrainé le Global Social Welfare Digital Summit 2019, qui a eu lieu du 19 au 21 mars 2019. Le but de la conférence était d'utiliser une approche interdisciplinaire pour aider les professionnels dans le domaine du travail social et du développement social à fournir des nouvelles, de l'information et des ressources essentielles au partage mondial des connaissances et à l'utilisation du format virtuel.

La conférence de quatre jours a porté sur les sujets suivants : Militantisme et défense des droits, soins éclairés par les traumatismes, soin de soi et guérison. Sanjay Bhatt, président du CIAS pour l'Asie du Sud et professeur à la Delhi School of Social Work de l'Université de Delhi, a fait une présentation à la conférence.

Les participants pouvaient visionner les séances en direct ou à la demande grâce à un accès d'un an à toutes les présentations.

Voir l'ordre du jour complet : <https://www.globalsocialwelfaresummit.com/full-program>

À propos des organisateurs : <https://www.globalsocialwelfaresummit.com/about-us>

The content of this Global Newsletter may be freely reproduced or cited provided the source is acknowledged. The views do not necessarily represent policies of ICSW.

Newsletter Editor:
Sergei Zelenev, Executive Director
E-mail: szelenev@icsw.org,

Address:
ICSW, 5700 Arlington Ave.,
Bronx, New York, 10471 (US Office)

icsw@icsw.org
Website www.icsw.org

If you wish to cease receiving this newsletter, please click 'here' providing your name and email address